

COLLOQUE INTERNATIONAL EURO-MEDITERRANEE

« Construire ensemble les réponses scientifiques
aux défis posés par la mer Méditerranée »

Organisé par

L'IFREMER

Toulon – France

20 et 21 novembre 2007

INTRODUCTION

Le secteur des pêches maritimes, y compris l'aquaculture, est considéré important à l'échelle mondiale puisque la valeur mondiale des biens et services fournis par les écosystèmes marins et côtiers est à peu près égale au double de la valeur de ceux fournis par les écosystèmes terrestres et comparable au PIB mondial. Ce secteur joue aussi un rôle important dans la sécurité alimentaire des pays et contribue potentiellement au bien être des populations. Durant les dernières décennies, ce secteur a connu des avancées importantes qui se sont traduites par des changements institutionnels et par l'élaboration de programmes d'actions aux niveaux national, international et régional.

Etant donné l'importance du secteur halieutique sur les plans du développement économique, social et environnemental, et afin de tenir compte des recommandations émanant des instances internationales auxquelles le Maroc a souscrit, une série de mesures ont été prises par les pouvoirs publics parmi lesquelles l'extension de la Zone Economique Exclusive qui a été portée à 200 milles marins.

Le Maroc s'ouvre largement sur la mer Méditerranée au nord et sur l'Océan Atlantique à l'ouest et possède une Zone Economique Exclusive (ZEE) de plus d'un million de km². Les ressources halieutiques qu'héberge cette zone contribuent à la création de richesses, d'emplois et à l'équilibre de la balance commerciale nationale. Ceci justifie la nécessité de gérer de manière responsable et précautionneuse le patrimoine biologique afin d'assurer la durabilité de ces ressources et écosystèmes et d'en faire bénéficier les générations actuelles et futures.

Cependant, le Maroc se heurte aux mêmes maux et difficultés que ceux des pays de la région :

- ✓ Surexploitation des principales ressources halieutiques ;
- ✓ Effort de pêche excessif, engins de pêche souvent inadaptés et une sélectivité insuffisante ;
- ✓ Dégradation de certaines zones du littoral sous l'effet conjugué du développement urbain et des diverses sources de pollution ;
- ✓ Erosion du littoral aggravée par l'exploitation sauvage des dunes de sable ;
- ✓ Dégradation de la biodiversité tant de la faune que de la flore marine.

A cela s'ajoute les contraintes inhérentes aux pays en développement et en particulier ceux de la côte nord-africaine ; l'on citera :

- ✓ insuffisance des moyens consacrés à la recherche halieutique et océanographique et à l'observation de l'environnement marin ;
- ✓ insuffisance des moyens à la mer ;
- ✓ systèmes d'information encore à l'état embryonnaire et ne permettant pas l'élaboration d'avis scientifiques et techniques pour l'aide à la décision ;
- ✓ existence de nombreuses lacunes en matière juridique et institutionnelle se rapportant à la gestion et à la préservation du domaine maritime et des ressources qu'il recèle ;
- ✓ manque de coordination entre les différentes administrations chargées de la gestion du secteur maritime.

Tenant compte de ce qui précède, et pour relever les défis d'une exploitation durable des ressources halieutiques, d'une protection de l'environnement marin et d'une préservation de sa biodiversité, le Maroc a mis en place des programmes stratégiques se rapportant aux quatre thèmes qui font l'objet de notre colloque.

Certains éléments de ces stratégies sont déjà opérationnels et commencent à porter leurs fruits, d'autres par contre, ne peuvent être appliqués qu'à moyen et long termes au fur et à mesure que certains outils et infrastructures sont mis en place et que le niveau d'information se renforce et se développe.

Il faudrait également souligner, que lorsque un programme relève d'une même administration ou d'un nombre limité d'intervenants, l'application des politiques et des stratégies devient plus facile et plus aisée. Par contre, quand les actions sont réparties entre un grand nombre de responsables et d'intervenants, la coordination s'avère difficile et la mise en place des stratégies est moins perceptible.

A- EN MATIERE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

➤ ***Elaboration des plans de gestion des principales pêcheries selon des quotas par espèce et par segment de flottille***

Durant la dernière décennie, le Maroc s'est engagé dans une politique d'élaboration des plans de gestion des principales pêcheries, notamment les pêcheries poulpière et celle des petits pélagiques. Ce processus a été accéléré suite à la dégradation de la pêche des céphalopodes constatée depuis 2002 et qui a amené le Département chargé des pêches maritimes à élaborer un plan d'aménagement qui s'articule autour de :

- ✓ La réduction de l'effort de pêche et la délimitation des zones de pêche ;
- ✓ La détermination de quotas saisonniers de poulpe et leurs répartitions par segment ;
- ✓ L'introduction du quota Individuel ;
- ✓ Le redéploiement et la diversification des dispositions techniques concernant le maillage et la taille commerciale minimale ;
- ✓ Des mesures d'accompagnement consistant en la création des commissions de veille biologique, de suivi du niveau d'exploitation et de contrôle.

Un plan de gestion et d'exploitation de la pêche des petits pélagiques a été également préparé. Ce plan vise une meilleure valorisation des captures des petits pélagiques en plafonnant la destination farine de poisson et en mettant en place un système de régulation de la pêche en fonction des capacités de traitement valorisantes en aval.

➤ ***Suivi de l'exploitation des principales pêcheries***

Concernant les autres ressources exploitées dans les eaux marocaines comme les crevettes, le merlu blanc, les sparidés et les rougets, etc. ..., les résultats de la recherche ont permis de suivre l'évolution de leurs abondances et d'établir une cartographie de leur distribution spatiale.

Le suivi de la pêche des petits pélagiques se fait régulièrement grâce à des campagnes de prospection acoustiques réalisées à bord de navires de recherches nationaux ou bien dans le cadre de la coopération ou grâce à des méthodes indirectes. Les résultats du suivi des petits pélagiques ont servi de bases scientifiques pour la négociation des accords de pêche avec les pays tiers ainsi que pour la planification des actions d'aménagement et de développement de pêcheries de petits pélagiques.

En ce qui est des ressources halieutiques dites des grands fonds peuplant les profondeurs allant de 700 à 2000 mètres, un programme exploratoire a été initié par l'INRH sur ces ressources et exécuté depuis 2000 au moyen des navires de recherche étrangers mis en œuvre dans le cadre de la coopération bilatérale et / ou régionale

➤ ***Renforcement du suivi des ressources halieutiques par la réalisation des campagnes en mer***

Pour assurer un suivi en temps réel des différentes pêcheries, l'INRH a mis en place un programme de recherche qui se fixe comme objectifs : la connaissance de l'importance quantitative et qualitative des stocks halieutiques disponibles ; la localisation géographique et bathymétrique ; le suivi des variations spatio-temporelles des ressources en terme d'abondance et de structure démographique et la détermination saisonnière ou annuelle des possibilités de captures pour les principales espèces soumises au régime de quotas.

L'exécution de cette stratégie repose sur la réalisation d'une série de campagnes de prospection en mer et utilise comme moyens, les navires de recherches de l'INRH, et des navires étrangers intervenant dans le cadre de programmes de coopération bilatérale ou régionale

➤ ***La mise en œuvre d'un programme de modernisation de la flottille de pêche côtière***

Le Programme Modernisation de la pêche côtière et artisanale a pour objectifs prioritaires de favoriser la qualité des produits débarqués ; d'accroître la rentabilité des activités de la pêche côtière ; d'assurer la préservation de la ressource et d'améliorer les conditions de vie et de travail des équipes à bord ainsi que la sécurité de la navigation.

➤ ***Intégration de la pêche artisanale***

Un important plan d'investissement pour l'amélioration de la viabilité des sites de pêches a été mis en œuvre. Il s'agit notamment de la réalisation des villages de pêche le long du littoral et de l'aménagement de plusieurs Points de Débarquement Aménagés en les dotant d'infrastructure nécessaires pour assurer une bonne qualité, une meilleure gestion et une commercialisation adéquate des produits de la pêche.

➤ ***Renforcement de la recherche halieutique nationale***

Dans le but de mieux répondre aux missions de recherche qui lui sont dévolues et de s'arrimer à la politique de décentralisation et de déconcentration dictée par son Département de tutelle, l'INRH a procédé à la mise en œuvre d'une organisation rationnelle basée sur des structures régionales (centres régionaux, centres spécialisés, réseau de stations de surveillance de la salubrité du littoral, annexes de technologie des pêches et stations d'échantillonnage) et des structures centrales.

Ces structures qui permettent à l'INRH l'exécution de ses programmes de recherche, nécessitent la réalisation d'infrastructures aussi bien au niveau central où se fait la conception, la planification, la gestion, et le contrôle des programmes de recherche, qu'au niveau des régions maritimes et des sites spécifiques où les ressources, les modes d'exploitation et les perspectives de développement présentent des caractéristiques propres.

Par ailleurs, le Maroc a procédé au renforcement de ses moyens humains par le recrutement de profils pointus et par le perfectionnement et la formation de ses cadres scientifiques, techniques et administratifs.

➤ ***Encouragement d'une pêche en qualité et non en quantité, à travers une meilleure valorisation des produits de la pêche***

Pour permettre à la recherche halieutique d'apporter sa contribution à la politique du pays visant la valorisation des produits de la pêche, le Maroc a mis en place le Centre Spécialisé de Valorisation et de Technologie des Produits de la Mer (CSVTPM) de l'INRH à Agadir. Ce centre a pour principales missions de mener des études et des recherches dans le domaine de la transformation et de la valorisation des produits de la mer et ce, par la création de nouvelles gammes de produits de la mer destinés aux marchés local et étranger, contribuer à l'augmentation de la valeur ajoutée des produits halieutiques, contribuer à l'amélioration du système de gestion de la qualité et de l'hygiène ainsi que du système d'analyse des produits de la mer.

➤ ***Encouragement de l'aquaculture marine***

L'aquaculture est placée parmi les secteurs prioritaires en matière de développement. A cet effet, un programme de réformes et d'incitation fiscale pour développer l'investissement dans cette branche d'activité a été initié. Un plan d'aménagement pour le développement de l'aquaculture marine et notamment la conchyliculture est en cours de préparation.

➤ **Renforcement de la coopération bilatérale et régionale**

Pour permettre au Maroc de réaliser ses programmes de développement du secteur des pêches maritimes, il s'est engagé dans une politique de renforcement de la coopération régionale et bilatérale nationale internationale afin de bénéficier du transfert de technologie Nord-Sud et de mieux gérer ses stocks partagés

➤ **Autres actions**

- L'implication de la profession dans la gestion des pêches à travers des plans sectoriels ;
- La ratification de la convention FAO interdisant la pêche illicite ;
- L'éradication des engins de pêche nocifs tel que le filet maillant dérivant ;
- La participation active dans les organisations régionales de pêche : le COPACE et le CGPM de la FAO, ainsi que l'ICCAT.

B- EN MATIERE D'IMPACT DE L'ACTIVITE HUMAINE SUR L'ENVIRONNEMENT MARIN

La côte marocaine joue, aujourd'hui le rôle du pôle structurant de l'économie nationale compte tenu de son poids démographique, économique et de sa fonction dans l'organisation de l'espace national. En effet, cette côte concentre les principales agglomérations du pays, les densités démographiques rurales les plus élevées, les réseaux d'infrastructure et de communication les plus denses ainsi que les principales activités économiques : industrie, tourisme, agriculture diversifiée, pêche, etc.

En outre, la diversité du climat et la nature du rivage bordé par des estuaires et des cordons dunaires, ont permis la formation d'importantes zones d'estivage. En effet, la diversité des plages sableuses a servi de support à la consolidation de la fonction touristique du littoral et à sa prépondérance au niveau national, tant pour ce qui est des structures d'accueil que pour ce qui est du redéploiement de la demande. La croissance enregistrée par cette fraction du marché, suite aux diverses mutations qui ont traversé la société marocaine, est à l'origine de la consolidation de certaines stations balnéaires tout au long du littoral et surtout à la périphérie des principales agglomérations.

Cet ensemble de facteurs, combiné à la politique économique de croissance basée sur l'orientation des investissements vers des zones où la rentabilité par unité du capital investie est maximale, a accentué le poids du littoral atlantique. C'est ainsi que l'essentiel de l'appareil de production et les principales activités industrielles et emplois s'y localisent.

La concentration relativement importante des hommes et des activités sur le littoral atlantique et surtout sur l'axe Tanger - Agadir, en plus des disparités qu'elle implique, est à la base d'une série de dysfonctionnements dont les plus importants sont :

- L'extension urbaine au détriment des espaces agricoles à potentiel productif élevé ;
- La dégradation de l'environnement urbain et la multiplication des formes de marginalisation et de pauvreté urbaine ;
- La destruction du couvert végétal et d'autres paramètres jouant un rôle capital dans l'équilibre écologique (dune, plage...)

Le redéploiement démographique et des activités économiques s'accompagne également d'une multitude de formes de pollution :

- La pollution de l'eau des effluents suite aux diverses formes de contamination ;
- La pollution atmosphérique liée aux industries pétrochimique, cellulose, au traitement des phosphates, à l'état du parc automobile ;
- La pollution des eaux marines par le déversement des eaux usées, des déchets industriels et des hydrocarbures (déversement des bateaux et / ou accidentellement).

L'impact des déversements accidentels de pétrole est connu par son effet toxique direct sur la faune et la flore marine, le dépôt de résidus lourds sur le substratum marin conduit à son asphyxie. Cette conséquence négative a aussi des répercussions à long terme sur les générations futures des organismes qui s'y exposent. La biodégradation des produits chimiques pétroliers est difficile et peut avoir des temps de demi-vie de plusieurs années à plusieurs décennies. Cet impact se répercute immédiatement sur les activités économiques de pêche et d'aquaculture et sur la salubrité des plages à proximité des zones sinistrées.

Par ailleurs, les pollutions chimique et / ou organique affectent les sédiments et les zones coquillières. L'eutrophisation est apparue en certains

points de la côte méditerranéenne et de façon épisodique sur la côte atlantique. Les conséquences de la pollution azotée, phosphorée et de l'eutrophisation portent atteinte à la vie halieutique et peuvent avoir des effets néfastes pour la santé des personnes consommant des mollusques pollués par eutrophisation.

De même, certains ports sont sujets à différentes formes de pollutions. Outre les rejets des eaux usées et le déversement des polluants transportés par les rivières, on retrouve dans les bassins portuaires une pollution associée à leur activité "normale" : déversement des produits pétroliers et chimiques provenant des navires et installations portuaires, rejets dans l'atmosphère des poussières dues à la manipulation des vracs solides (phosphate, soufre et minerais), rejets des eaux de refroidissement et émissions des raffineries et industries chimiques implantées dans les ports. Ces pollutions nécessitent des opérations de nettoyage des terres-pleins et des plans d'eaux.

Ces divers aspects dont les effets cumulés se traduisent par diverses formes de dégradation du milieu et partant par la réduction des ressources notamment un impact sur certaines niches écologiques et une réduction des ressources halieutiques.

De ce qui précède, l'adéquation entre les dimensions : développement, aménagement et environnement, semble constituer un des principaux défis aux différents acteurs et aux divers échelons de la gestion territoriale, car elle conditionnerait dans une grande mesure le développement du pays et les différents équilibres : économique, démographique et socio-politique.

Il s'avère ainsi que la protection de l'environnement revêt une importance capitale, en témoignent la mise en place du Conseil National de l'Environnement et du Conseil Supérieur de Sauvegarde du Patrimoine Halieutiques dont les différentes assises ont permis de dresser l'état des lieux dans ce domaine et de faire adopter d'importantes recommandations à même de permettre la lutte contre les pollutions et les nuisances diverses et la préservation des ressources naturelles ainsi que la qualité de notre environnement. La priorité est donnée à :

- L'élaboration et l'adoption d'un nouveau projet de loi sur le littoral ;
- L'étude d'impact sur l'environnement marin et le littoral, pour toute nouvelle activité humaine implantée ;

- La mise en place et le renforcement par l'Institut National de Recherche Halieutique, d'un Réseau de Surveillance de la Salubrité du Littoral (RSSL), articulé actuellement sur huit stations (trois en Méditerranée et cinq en Atlantique) ;
- La mise en place d'un programme régulier du suivi des upwellings dans le cadre du grand programme consacré à l'étude de l'écosystème pélagique de l'Atlantique marocain ;
- La mise en place d'un comité interministériel d'intervention en cas d'accident en mer, notamment en ce qui concerne les navires pétroliers et les navires transportant des produits chimiques nocifs ;
- Le suivi et la surveillance des plages par le Département de l'Environnement et par le Ministère de la Santé (Institut National d'Hygiène) en actualisant leurs classifications annuelles à partir des analyses microbiologiques et chimiques ;
- La compétition au niveau des plages pour le label Plan Bleu ;
- La participation active aux projets régionaux et internationaux, notamment :
 - ✓ *le projet MED POL*, entrepris sous l'égide du PNUE ;
 - ✓ *le projet européen CABO-OCEAN*, entrepris au moyen du navire de recherche de l'INRH « Al Amir Moulay Abdallah » et qui a pour objectif l'étude des échanges de entre l'Atlantique et la Méditerranée.
 - ✓ *le projet européen ENCORA* (European platform for sharing knowledge and experience in coastal science, policy and practice). Les pays du Maghreb sont représentés par le Maroc et la Tunisie. L'INRH est le coordinateur régional pour la rive sud, de ce projet qui a pour objectifs de :
 - *tirer avantage des initiatives de la coopération européenne concernant le littoral ;*
 - *construire des relations entre la science, la politique et la pratique courante ;*
 - *promouvoir la transversalité.*

C- DANS LE DOMAINE DES GEOSCIENCES

Les géosciences constituent un domaine fondamental non seulement pour la connaissance des fonds marins, l'évolution du littoral, l'étude des risques naturels (séismes, tsunamis, etc....) et de leur éventuelle prédiction, mais également pour l'étude du fonctionnement des écosystèmes marins et la dynamique des ressources halieutiques notamment les ressources démersales. A cet égard, les axes suivants ont une importance stratégique :

- Les études en matière de géoscience, qui visent la protection du littoral contre tous les types de dégradation (érosion littorale, recul du trait de côte, extraction de sable, à la fois à partir des dunes littorales et des fonds marins etc...);

En effet, les côtes marocaines subissent une forte érosion naturelle, notamment au niveau de la zone sud où l'érosion des falaises fait reculer le trait de côte à vue d'œil. Il s'avère donc nécessaire de mettre en place des observatoires pour le suivi de ce phénomène et pour élaborer des recommandations en vue d'y remédier ;

- La connaissance du transport des sédiments nous aide à préciser les phénomènes d'érosion affectant les régions littorales et à établir les meilleures étapes à franchir pour réduire les pertes de propriété, ou à tracer les voies de transport des polluants marins ;
- L'étude de la sismicité au niveau du Maroc, revête une importance primordiale, du fait que notre pays se trouve dans une zone à forte sismicité, l'exemple du séisme d'Agadir dans les années 50 et celui plus récent d'Al Hoceima témoignent malheureusement de cette situation. L'étude et le suivi de ce phénomène et le renforcement des observatoires actuellement en place (institut scientifique, CNRST) s'avèrent prioritaires. En effet, la connaissance accrue du cadre tectonique et de l'histoire sismique d'une région nous permet de mieux prévoir les risques sismiques dans cette région dans un proche avenir et les effets possibles des séismes dans une région ;
- La connaissance de la structure des couches sédimentaires sous le plancher océanique facilite la découverte de gîtes comme ceux renfermant du pétrole et des hydrates de gaz ;

- La détermination des propriétés physiques des sédiments et de leur dépôt nous permet de prévoir les dangers de rupture provoquée par un glissement sous-marin et les effets de ces ruptures sur les agglomérations du littoral ;
- l'Impact du relèvement du niveau de la mer sur le littoral et les problèmes généraux résultant du changement global du climat (effets de serres, élévation du niveau du milieu marin, le réchauffement, etc ...), ainsi que leur impact bio géophysique et socio-économique. En possédant une connaissance accrue des fluctuations du niveau marin dans une région, il nous est possible de prévoir les changements probables du niveau marin et la réaction de la zone littorale à ces changements.

D'où la nécessité d'observation régulière de l'évolution permanente au niveau de la mer et de l'importance de s'insérer dans les réseaux régionaux et internationaux consacrés à ce programme tel le réseau Med GLOSS ;

- La cartographie des fonds marins et leurs liens avec la distribution des communautés ichthyologiques et benthiques, ainsi que l'établissement de cartes bathymétriques fines en s'appuyant notamment sur l'utilisation combinée des SIG et de la télédétection.

En outre, la cartographie des fonds marins va fournir des cartes de base qui constitueront le fondement de la gestion intégrée des zones côtières, et les liens ne pourront que se renforcer entre les océanographes, les gestionnaires des pêches, l'industrie et les géologues marins.

- Les études sur l'étendue du plateau continental marin, afin de mieux cerner les limites de la zone économique exclusive (ZEE) de notre pays et de maîtriser ses richesses halieutiques et minérales. A ce sujet, il faudrait remercier vivement l'IFREMER qui s'est proposé pour appuyer les autorités marocaines compétentes dans la réalisation des campagnes océanographiques et hydrographiques consacrées à l'étude du plateau continental ;
- Il faudrait également appuyer et renforcer les études menées par les établissements universitaires en matière de géologie marine, notamment l'Université Hassan II de Casablanca qui mène un programme axé sur l'hydrodynamique marine, ainsi que les établissements spécialisés dans l'exploration des richesses minérales des fonds marins, en particulier l'ONHYM ;

En effet, la géologie marine avec ses outils géoscientifiques, fournit une information précieuse qui aide à répondre à certaines des questions que posent la recherche en écologie benthique, la définition et la délimitation des habitats, la gestion des pêches et les études sur l'impact des engins de pêche. Le but à long terme est de comprendre de façon systématique le couplage entre les caractéristiques du fond et les communautés benthiques qui leur sont associées.

- Ainsi, l'application du savoir géoscientifique aux questions océanologiques va se renforcer dans l'avenir, avec notamment la contribution à des projets comme la délimitation des zones de protection marine, l'élaboration de stratégies pour protéger les habitats critiques, la construction de récifs artificiels pour l'élevage de certaines espèces et l'évaluation des sites aquacoles. Les cartes de l'utilisation des fonds marins vont se répandre, tout comme les cartes de l'utilisation des terres, qui jouent maintenant un rôle de premier plan dans le développement urbain et rural. Pour le géologue marin, les recherches futures seront axées sur l'extraction des attributs géologiques à partir de données de cartographies marines ;

D- EN MATIERE DE GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES

Le littoral national recèle un potentiel biologique important, une flore et une faune riches et variées ainsi que des sites naturels exceptionnels. Or, cet espace tant vital sur les plans biologique, humain, socio-économique etc... ; ne suscite pas l'attention qu'il mérite ni au niveau de l'aménagement ni au niveau de la protection.

En effet, le front de mer subit toutes les formes d'agressions : urbanisation anarchique, rejets directs des eaux usées domestiques et industrielles, dégradation des dunes par l'exploitation sauvage des sablières, occupation du domaine public maritime, disparition du couvert végétal. Très souvent le littoral fait l'objet de pollutions multiples. Sur le même site et dans les mêmes zones côtières se concentrent les rejets domestiques, les rejets industriels, ceux du tourisme avec ses différentes formes et ceux du transport maritime.

L'image actuelle qui se dégage de notre littoral est donc une image contrastée d'un espace qui recèle un potentiel considérable de richesses et de paysages mais qui est menacée par une urbanisation accélérée et une forte concentration des activités industrielles et touristiques.

Concernant les écosystèmes marins et par rapport aux problématiques des ressources halieutiques de notre pays, il s'agit d'étudier le fonctionnement des zones côtières, notamment le suivi du phénomène d'upwelling qui est à l'origine de la richesse de nos principales ressources halieutiques.

Concernant les zones littorales (baies, estuaires et lagunes) situées sur les façades atlantique et méditerranéenne marocaine, la plupart de ces milieux littoraux sont étudiés de manière approfondie, en vue de mieux comprendre le fonctionnement de leurs écosystèmes. Cela passe également par la réalisation de missions régulières de terrain pour la collecte des paramètres du milieu à la modélisation littorale. Les études pluridisciplinaires et le recours aux systèmes d'information sont également nécessaires pour l'appui à la prise de décision.

En effet, les lagunes sont des réservoirs remarquables de diversité biologique. De nombreuses espèces et communautés se sont confinées dans ces milieux durant quelques millions d'années, pour acquérir des originalités qui leur affectent un caractère patrimonial. Concernant les oiseaux migrateurs qui ne se plient pas à ce confinement, les lagunes se sont avérées des milieux d'accueil sans équivalent, notamment dans les régions arides où les eaux continentales sont généralement de faible étendue.

En matière de la gestion intégrée des zones côtières, la protection et la mise en valeur du littoral nécessite l'élaboration d'une stratégie nationale qui doit impliquer et associer tous les départements ministériels concernés, les opérateurs, les collectivités locales. Ces stratégies doivent s'articuler sur les actions suivantes :

- Accélérer la finalisation et l'adoption de la loi sur le littoral ;
- Généraliser les études d'impact sur l'environnement marin à tous les projets industriels, urbains, touristiques et d'aquaculture et qui risquent d'avoir un impact sur l'environnement marin ;
- Elaborer des visions de gestion intégrée des zones côtières à la fois au plan nationale et au niveau local (au niveau des régions) ;
- Renforcer l'interdisciplinarité dans l'élaboration des politiques de gestion intégrée de notre littoral ;

- Renforcer la coordination et la collaboration entre les départements et les intervenants en matière de gestion intégrée des zones côtières ;
- Identifier les zones fragiles du littoral en vue d'y appliquer des politiques spécifiques telles que la mise en place de parcs nationaux, des aires marines protégées, des zones d'interdiction de pêche etc... . A ce titre, il faut souligner l'exemple remarquable du parc national d'Al Hoceima sur la côte méditerranéenne marocaine qui permet la protection à la fois de la frange continentale et de la zone marine adjacente. Sur la côte atlantique, l'on peut citer le parc national du Souss Massa, situé dans la baie d'Agadir et qui permet entre autres, la préservation d'une espèce d'oiseau endémique au Maroc : l'Ibis Chauve ; ainsi que la zone d'interdiction à la pêche instaurée au niveau de la côte des Guerguerates qui constitue l'habitat du phoque moine du Méditerranée, au niveau de la côte sud atlantique marocaine ;
- Etablir des observatoires pour la collecte d'informations relatives à la gestion des zones côtières et qui puissent intégrer à la fois les informations en matière de sciences sociales, économiques et biologiques ;
- Comblent les lacunes juridiques et institutionnelles par l'élaboration de projets de loi spécifiques à la gestion intégrée et à la préservation du littoral et des zones côtières adjacentes.

CONCLUSION

Les défis que doit relever le Maroc pour assurer une gestion durable, rationnelle et efficace de son patrimoine maritime et des ressources qu'il recèle et pour assurer également la préservation de la qualité de son environnement marin et la pérennité de sa biodiversité, sont à la mesure des stratégies mises en place à court, moyen et long termes.

Cependant, pour assurer toutes les conditions de réussite, il s'avère primordial d'adopter une approche qui s'appuie non seulement sur les atouts au plan national qu'il faut renforcer et développer, mais également sur la coopération bilatérale, régional et internationale qui permet de bénéficier du transfert de technologie, de la mise en commun des moyens et de l'échange d'informations et d'expérience. D'où l'importance de contribuer activement aux projets régionaux mis en place dans ce domaine, tels que les projets initiés par la FAO, ceux entrepris sous l'égide du PNUE, de la COI ou de la CIESM, et de s'insérer dans les réseaux scientifiques régionaux et internationaux.